

LITTÉRATIE EN SANTÉ : COMMUNIQUER POUR TOUS ET RENFORCER SON POUVOIR D'AGIR

La littératie en santé est reconnue comme un élément déterminant de la santé publique. On entend par ce terme la motivation et les compétences des individus à accéder, comprendre, évaluer et utiliser l'information en vue de prendre des décisions concernant leur santé. Or s'informer pour agir en faveur de sa santé ou de celle de ses proches requiert la mobilisation de nombreuses capacités auxquelles se greffent des défis de taille, comme par exemple, la profusion des informations disponibles et leurs éventuelles contradictions, la complexité des systèmes sociaux et de santé... Quels sont les mécanismes qui permettent d'accéder à un niveau de littératie suffisant ? Comment créer les conditions pour assurer une meilleure communication possible sur la santé ?

PUBLIC

Tout professionnel

DURÉE

2 jours, soit 14h de formation

DATES

25 et 26 mars 2024

LIEU

Besançon

INTERVENANTES

Anne Sizaret,
responsable activité
documentaire – Ireps BFC

Sandrine Hennebelle,
chargée de projets –
Ireps BFC

COÛT DE LA FORMATION

500 €

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

Sandrine HENNEBELLE
s.hennebelle@ireps-bfc.org
Tel. : 03 81 41 93 91

PRÉREQUIS

Aucun prérequis demandé

OBJECTIF DE LA FORMATION

S'approprier la littératie en santé pour renforcer l'efficacité de son projet en promotion de la santé

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir la notion et expliciter les enjeux de la littératie en santé dans une perspective de promotion de la santé
- Identifier les freins et les leviers à la compréhension et à l'intégration des messages d'information
- Intégrer la littératie en santé dans sa pratique professionnelle

CONTENU DE LA FORMATION

- Les concepts de littératie et de promotion de la santé
- Les facteurs influençant le niveau de littératie en santé des personnes et des populations
- Les effets de la littératie en santé
- Les repères pour une communication accessible à tous (orale ou écrite)

VALIDATION DE LA FORMATION

- Émargement et suivi de présence par demi-journées
- Évaluation des acquis individuels de la formation
- Évaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs en fin de formation et quelques mois après la formation